

## MIC TUNISIE : Mobilités de formation entrantes Erasmus + Tunisie → UGA 2ème appel à candidatures 2018/2019

Candidature à transmettre pour le **20/05/2019** par e-mail au référent de votre établissement, sous couvert de votre Direction ou chef de service

### Qu'est-ce qu'une mobilité de formation Erasmus+ ?

Il s'agit d'une mobilité qui permet à tout personnel d'un établissement partenaire au projet<sup>1</sup> de réaliser une activité de formation à l'UGA dans le cadre du projet de mobilité internationale de crédits (voir la ficheInfo du projet).

*Activités éligibles : toute activité qui soutient le développement professionnel du participant sous forme d'événements de formation, de périodes d'observations en situation de travail dans une université ou dans tout autre organisme partenaire du projet.*

### Quelle est la durée et la période de réalisation d'une mobilité de formation Erasmus + ?

La durée prévue dans le cadre du projet est de 5 jours entiers de formation sur place (hors jours de voyages). La mobilité devra être réalisée avant le 31/07/2020.

### Qui peut candidater ?

Tout personnel (administratif, technique, enseignant, personnel de bibliothèque...) titulaire ou non, sous contrat dans son établissement pendant la période de mobilité.

### Comment déposer une candidature ?

Le formulaire est disponible sur le site de l'Université de la Manouba UMA dédié au projet de mobilités UGA/Tunisie : "[Campagne de candidatures pour des mobilités entre la Tunisie et l'Université Grenoble Alpes](#)".

Lien sur le site : <https://boursesdemobilite.000webhostapp.com/>

Si vous recherchez des contacts enseignants à l'UGA, pensez à consulter le catalogue des formations en ligne sur le site de l'UGA.

Les candidatures doivent être adressées par email au référent de votre établissement - service RI de l'Université de la Manouba- complétées des pièces suivantes :

- Notice bio-bibliographique (pour les enseignants)
- CV ( pour le personnel administratif)
- Lettre de motivation présentant le projet de mobilité et en précisant si le candidat a déjà bénéficié d'une bourse mobilité erasmus+ ou non
- Présentation du programme et des activités prévisionnelles établis en lien avec le binôme ou référent de l'établissement d'accueil
- Lettre ou mail de soutien du collègue / binôme dans l'établissement d'accueil (ce n'est pas une lettre d'invitation – laquelle sera délivrée par l'UGA pour les candidats retenus uniquement)

### Quelle est la procédure de sélection ?

Les dossiers seront étudiés par une commission composée d'un ou deux représentants de l'UMA (partenaire du projet), et d'un représentant de l'établissement d'origine du candidat. Elle s'appuiera sur l'avis motivé et les éléments transmis, tout en prenant en compte les critères suivants :

- priorité aux premières mobilités,
- s'inscrire dans les objectifs du projet pour la promotion et valorisation de l'interculturalité,
- cohérence du projet,

Ne sont pas éligibles : La participation à des séminaires, des conférences ou à des rencontres annuelles.

*Attention : l'obtention du financement sera remise en cause si les termes du projet venaient à être modifiés.*

### Comment est financée la mobilité ?

L'ensemble des frais de voyage et des frais de séjour sera financé par le programme MIC Tunisie conformément aux taux applicables en vigueur par l'Europe<sup>ii</sup>, pour un maximum d'une semaine de mission (5j d'activité + 2j de voyage).

*Attention ! Le coût éventuel d'une inscription à une formation/atelier (frais d'inscription) ne sera pas pris en charge par l'établissement.*

### Comment est gérée la mission ?

La mobilité sera gérée en tant que mission par le service de rattachement du participant : ordre de mission. Une lettre d'invitation devra être éditée par l'UGA pour l'obtention du visa. La bourse sera versée directement au participant pour prendre en charge son voyage et frais de séjour.

Un contrat de mobilité et un contrat pédagogique Erasmus+ (Kit de mobilité) devront être complétés avec l'appui des services des relations internationales de l'UGA et de l'UMA et signés par le participant, l'établissement de rattachement et l'UGA, avant le départ en mobilité.

Au retour, le participant devra compléter un rapport de séjour et fournir une attestation de présence. Il pourra être sollicité pour toute action de valorisation et partage de son expérience à l'international.

### Contacts et réception des candidatures

Merci d'adresser vos candidatures à :

- Service des relations internationales, Université de La Manouba  
[affaireacademic.uma@gmail.com](mailto:affaireacademic.uma@gmail.com)

i

Etablissements supérieurs partenaires		site web
Institut Supérieur des Langues Appliquées en Humanités de Sbeitla	ISEAHS	<a href="http://www.iseahs.rnu.tn">www.iseahs.rnu.tn</a>
ISET Kasserine	ISET K	<a href="http://www.isetks.rnu.tn/">http://www.isetks.rnu.tn/</a>
Université de Gafsa	UGAF	<a href="http://www.ugaf.rnu.tn">http://www.ugaf.rnu.tn</a>
Université La Manouba	UMA	<a href="http://www.uma.rnu.tn">http://www.uma.rnu.tn</a>
Université de Sfax	USfax	<a href="http://univ-sfax.tn/">http://univ-sfax.tn/</a>
Université de Tunis	UTunis	<a href="http://www.utunis.rnu.tn/">http://www.utunis.rnu.tn/</a>

ii Taux applicables européens pour l'action de mobilité internationale de crédits

Frais de séjour pour une mobilité vers :	Personnels
→ La France (=UGA) (entrant/IN)	160€ / jour
<b>Forfait voyage A/R (500-1999 km)</b>	<b>275 € / participant</b>